



La liste commune CGT – SNE/FSU DREAL Grand Est

FLASH INFO

Comité Technique de la DREAL reconvoqué le 4 Janvier 2022

La liste commune vous représentait avec Régine Scheffer / Sébastien HESSE CGT – Xavier Marly FSU. Le CT reconvoqué était présidé par le directeur DREAL Grand-Est.

FUSION STELC + SAER

Le CT était reconvoqué suite au vote unanime CONTRE cette fusion le 9 décembre dernier
[DREAL GRAND-EST : Comité Technique du 9 décembre 2021 - \(equipementcgt.fr\)](#)

La CGT a constaté un désintérêt des agents du STELC et du SAER pour cette réorganisation, au scénario joué d'avance, comme d'habitude .

Les préoccupations des agents sont ailleurs : la surcharge de travail, l'abandon par nos ministères des politiques d'urbanisme, d'aménagement, de logement, de transition énergétique ... sous l'impulsion de la ministre Gourault, matérialisé **par les suppressions de postes** (RAPPEL : suppression de 6 postes en 2021 au STELC et au SAER, 11,40 ETP en "sureffectifs" fin 2021 sur le BOP 135 à la DREAL), les transferts et l'articulation parfois défailante avec certaines directions départementales et collectivités ...

Entre les promesses de la loi « Climat » (ou plutôt de ce qu'il en reste) et les beaux discours, et la réalité vécue à la DREAL, il y'a un gouffre.

L'ensemble des organisations syndicales confirment leur vote CONTRE le projet de fusion STELC/SAER, qui est ainsi validé en deuxième instance.

Bilan PROMOTIONS 2021

La CGT avait exigé lors du CT du 9/12, que le tableau du bilan fourni par l'administration comporte le nombre d'agents sans quoi il était illisible ...

C'est chose faite, le tableau permet aux agents de se situer, d'évaluer leurs chances de promotion : le tableau statistiques des promotions de la zone de gouvernance 2021 (DREAL, DIR, 10 DDT et certains agents « écologie » gérés administrativement par la DREAL°) est sur notre site Internet [DREAL GRAND-EST : Comité Technique du 9 décembre 2021 - \(equipementcgt.fr\)](#) et Intranet [Comité Technique du 9 décembre 2021 | Intranet DREAL Grand Est \(rie.gouv.fr\)](#)

BILAN PRIMES 2021

La CGT et la FSU dénoncent le RIFSEEP, il faut augmenter les salaires, **dégeler le point d'indice !**

[Salaires : le 27 janvier, l'heure est désormais à la mobilisation de toutes et tous ! - Union Fédérale des Syndicats de l'Etat - CGT \(ufsecgt.fr\)](#)



La rémunération au « mérite », est contraire au statut de la fonction publique, le Fonctionnaire devant servir non pour des considérations de primes pécuniaires, mais à l'abri des pressions et dans l'intérêt général.

Le RIFSEEP est générateur de RPS, pour tous les agents et à double titre pour ceux des services RH et les encadrants qui doivent gérer une complexité délétère.

Modulation CIA 2021 (complément indemnitaire annuel) :

La CGT se félicite que son point de vue défendu avec d'autres organisations syndicales, chaque année, soit entendu : **aucun agent ne subit plus l'humiliation d'être classé en « INSUFFISANT »** et moins d'agents (8 cette année sur toute la DREAL) sont modulés à la baisse « à développer ».

La CGT est soulagée que les menaces de certains « managers », de modulations à la baisse des primes n'aient pas été exécutées.

L'administration relate que le RIFSEEP pour les agents « agriculture » serait plus ou moins favorable suivant le ministère d'affectation. Elle indique que deux IAE, corps qui a basculé au RIFSEEP en 2020 qui travaillent dans le même bureau à la DREAL et qui ont exactement les mêmes missions, se voient classés dans deux groupes IFSE différents.

Le premier avait été classé par la DREAL dans le groupe 4.1, mais le deuxième arrivé un peu plus tard se voit classé 4.2, suite à une injonction du ministère de l'agriculture qui a remis en cause l'interprétation initiale de la DREAL de la note RIFSEEP concernée !

La CGT indique connaître cette situation qui illustre toute **l'absurdité du RIFSEEP !** La CGT revendique que les deux agents soient côtés 4.1 eu égard à leur investissement, à l'importance régionale de leurs missions et au sur-travail enregistré.

De nombreux cas de perte de salaire dans le cadre de mobilité d'agents soumis RIFSEEP sont déjà à déplorer et le RIFSEEP s'avère comme prévu par les organisations syndicales, être un frein supplémentaire à la mobilité.

La bascule des ITPE et des TSDD inquiète -à raison- au plus haut point les agents de ces corps : en cas de classement en groupe « IFSE » injuste, de perte de salaire ... la CGT Ecologie Grand-Est invitera les agents à déposer des recours.

La CGT revendique l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, qui mène droit au mur les services publics.

La CGT rappelle que l'étincelle qui a mis le feu aux poudres dans un pôle du SPRNH (cf. article suivant), a été la modulation des primes OPA sur le modèle du RIFSEEP, ce qui a été dénoncé par tous les agents du pôle concerné, y compris par les bénéficiaires, qui ne comprenaient pas pourquoi ils bénéficiaient de cette prime et pas leurs collègues, alors qu'ils ont les mêmes missions et le même niveau d'investissement.

L'administration indique avoir reçu des instructions du ministère interdisant de donner la même prime à tous les OPA d'un même service.

La CGT indique que l'administration n'est pas obligée d'obtempérer à de telles injonctions, elle demande aux Directeurs et chefs de service de la DREAL, de réduire les modulations de primes afin de limiter les RPS et les conflits, et de protéger les agents de la déclinaison des instructions ministérielles quand elles sont délétères.

SUPPRESSIONS de POSTES 2021

L'administration présente le bilan 2021 ci-dessous (extraits) :

Comparaison entre les cibles et la projection :

ECARTS À LA CIBLE 2021 EN ETPT au 31/12/2021								
Catégorie par BOP	BOP113	BOP135	BOP159	BOP174	BOP181	BOP203	BOP217	TOTAL
A	-2,70	7,00	-0,40	4,10	-13,60	-1,80	-4,50	-11,90
B	-3,50	3,70	-3,50	3,40	1,10	-2,20	-3,30	-5,30
C	-0,10	0,70	0,40	-7,40	-9,60	0,00	6,30	-8,80
Total	-6,30	11,40	-3,50	0,10	-22,10	-4,00	-1,50	-26,00

Postes gelés :

Service	Site	Libellé du poste	N° poste	Cat.
SG	Metz	Assistant.e de prévention - Metz	02-014	B/B+
MAP	Metz	Assistant.e à la cheffe de la Mission Appui et Pilotage	03-003	C

Postes supprimés :

Service	Site	Libellé du poste	N° poste	Cat.
Direction	Metz	Directeur.trice adjoint.e		A+
SG	Strasbourg	Gestionnaire RH de proximité	02-084	B/B+
SG	Metz	Gestionnaire RH de proximité - Gestion des vacataires	02-078	C
SG	Metz	Chauffeur de Direction - Gestionnaire logistique et immobilier	02-099	C
SG	Chalons	Secrétaire - Assistant.e au Secrétariat Général - Metz	02-002	C
SG	Strasbourg	Chargé.e de mission marchés publics	02-022bis	B/B+
SG	Metz	Gestionnaire des affaires financières	02-023	B/B+
SAER	Chalons	Responsable du pôle Accompagnement des territoires et nouvelles dynamiques	08-006	A+
SAER	Chalons	Chargé.e de mission Nouvelles démarches territoriales	08-020	A
SAER	Strasbourg	Chargé.e de mission Développement de la planification	08-035	A
SEBP	Chalons	Chargé.e de mission Gestion quantitative et planification	05-039	A
SEBP	Metz	Assistant.e administratif.ve et technique	05-017	C
SP	Metz	Chef.fe du service	03-001	A+
SPRA	Metz	Inspecteur.trice fonctionnel.le référent.e impacts industriels sur l'eau et biodiversité (poste gelé)	06-048	A
SPRA	Metz	Adjoint.e au responsable du pôle et Pilote impacts industriels sur l'eau et risques sanitaires	06-027	A+
SPRA	Metz	Inspecteur.trice fonctionnel.le en charge des risques accidentels (poste gelé)	06-062	A
SPRA	Chalons	Adjoint.e au responsable du pôle Risques accidentels (poste gelé)	06-057	A+
SPRA	Metz	Secrétaire du pôle Risques miniers	06-009bis	C

La CGT revendique le recrutement de 20 000 postes au Ministère de l'Ecologie pour assurer les engagements internationaux et l'avenir de notre pays. A la DREAL G-Est, compte tenu de la possibilité de recruter 3 B sur le BOP 217 (services généraux), la CGT exige :

1- Le « dégel » du poste d'assistant de prévention à Metz, d'autant plus indispensable vu la situation sanitaire.

2- L'intégration d'une collègue du SG de cat. B,

au vu de son investissement sans faille (ex : tri et opération de numérisation de la documentation DREAL dans le cadre d'un programme ministériel) d'une part,

de sa proximité de la retraite d'autre part, ce qui rend un retour dans son administration d'origine hypothétique dans un contexte de pénurie de postes et de concurrence,

sa non-intégration serait un signal extrêmement négatif, y compris pour les collègues d'autres administrations en détachement à la DREAL, qui seraient ainsi tous menacés de précarité.



SERVICE TRANSPORTS

Les organisations syndicales déplorent un éclatement du collectif de travail au RTR à Metz, déclenché par une mauvaise gestion d'une contamination Covid en décembre, qui est reprochée aux agents.

La CGT confirme la dégradation de l'ambiance à Metz, et ajoute que

- Certaines restrictions de télétravail imposées aux Contrôleurs des Transports Terrestres
- Le management par objectifs chiffrés et la mise en concurrence entre les sites
- L'infantilisation et les insinuations récurrentes

sont extrêmement mal vécues par les agents qui supportent mal cette suspicion permanente mise en place par une partie de leur hiérarchie .

Les Contrôleurs des Transports terrestres, ne sont pas un « public difficile » comme cela a pu être dit. Les CTT sont des agents exposés, qui opèrent avec les Forces de l'Ordre, ont des responsabilités lourdes : ils ne méritent pas un tel traitement.

**La CGT appelle les agents du ST à participer massivement à la HMI
le 13 Janvier à 10 Heures en visio-conférence.**

La discussion sera poursuivie dans le cadre du **CHSCT du 20 Janvier spécial RPS**, où le Service Transports dont le « management » du RTR sera à nouveau évoqué.

SPRINH

La CGT signale que **le 21 décembre 2021, le chef de service a convoqué l'ensemble des agents d'un site** qui n'étaient pas en congés, y compris des agents non concernés, à une **réunion obligatoire sans ordre du jour** par courriel du vendredi 17/12/2021 à 18h50 en précisant que la visio était requise « pour ne pas gâcher les fêtes de fin d'années » !

Dans son compte-rendu envoyé ce 4 janvier 2022 aux agents, **le chef de service cible nommément la CGT** et nous accuse d'avoir écrit dans notre compte-rendu du dernier CT, des mots qui n'auraient pas été prononcés. Cela démontre l'hostilité affichée de certains cadres de ce service ciblée contre notre organisation syndicale et donc forcément contre leurs adhérents.

Le directeur indique qu'il y a des versions contradictoires.

La CGT maintient fermement que les propos inadmissibles – encore plus de la part d'un cadre en réunion-, ont bien été entendus par plusieurs témoins le 22 novembre tels que relatés dans le flash-info, qui ne cite ni l'auteur, ni le pôle, ni le site mais seulement le service. La CGT renouvelle son invitation à ceux qui l'accusent de mentir, à porter plainte pour diffamation, cela aura le mérite de déclencher une enquête objective et extérieure.

Certains témoins, après avoir été convoqués par leur chef auteur des propos terrorisants ... affirment certes « ne plus se souvenir » de ce moment précis, dans une réunion décrite unanimement comme extrêmement tendue voire traumatisante.

Néanmoins l'auteur des propos les a partiellement reconnus et s'en est excusé en réunion avec la direction le 15 décembre. Hier 3 janvier en réunion d'unité, il s'est à nouveau excusé desdits propos et de son emportement (une fois de plus ...) le 22 novembre 2021 auprès des agents. Il leur a néanmoins précisé qu'il ne leur en tenait pas rigueur à eux, mais à la CGT pour son « tract ».



La CGT rappelle l'atrocité des crimes de l'occupant nazi notamment en Moselle et en Alsace.

[Camp de concentration de Natzweiler-Struthof — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_concentration_de_Natzweiler-Struthof),

Dans quel but « l'occupation allemande » est-elle évoquée régulièrement par un « manager » ?

Le Fort-Queuleu, camp spécial du Struthof à Metz où 1 800 Résistants mosellans, dont de très nombreux syndicalistes de la CGT, ont été détenus et torturés avant d'être déportés et assassinés entre 1940 et 1944.

Photo Archive Association Fort Queuleu

Suite à une ultime provocation et tentative d'intimidation, compte-tenu du climat conflictuel, que certains essaient d'étendre aux services voisins, la CGT a préféré annuler l'heure mensuelle d'information prévue le 3 janvier dans un souci permanent d'apaisement, et a tenu à la place un conseil CGT extraordinaire avec des agents du pôle, en grande souffrance du

fait du « management » certains depuis de trop nombreuses années, pour préparer le prochain CHS-CT prévu le 20 janvier.

Le 15 décembre la direction avait appelé les parties à l'apaisement : la CGT constate au contraire que l'action du chef de service et du chef de pôle concerné, ne fait qu'amplifier le malaise et les fractures dans cette équipe.

La CGT indique qu'elle fait remonter un signalement au Ministère, avec les éléments factuels tendant à démontrer un harcèlement collectif à caractère discriminatoire.

Les agents souffrent du « management » à deux poids, deux mesures : exception permanente pour les uns, « flicage » voire harcèlement pour les autres

Au vu des risques extrêmement élevés qui atteignent leur paroxysme, la CGT a demandé d'inscrire à l'ordre du jour du prochain CHS-CT « spécial RPS » le 20 Janvier 2022, la situation au SPRNH, demande qui a été unanimement acceptée.

La CGT exige la neutralité, la justice et la pondération de l'encadrement, et va proposer des solutions allant au-delà du « coaching » envisagé, mesure insuffisante selon nous pour arriver à

un environnement de travail sain et motivant pour TOUS.

L'arrêt de toute pression managériale et de la mise en cause de l'activité syndicale, est un préalable, à commencer par des modalités apaisées et bienveillantes dans la conduite de la réunion convoquée le 12 Janvier 2022 sans ordre du jour à caractère obligatoire.

